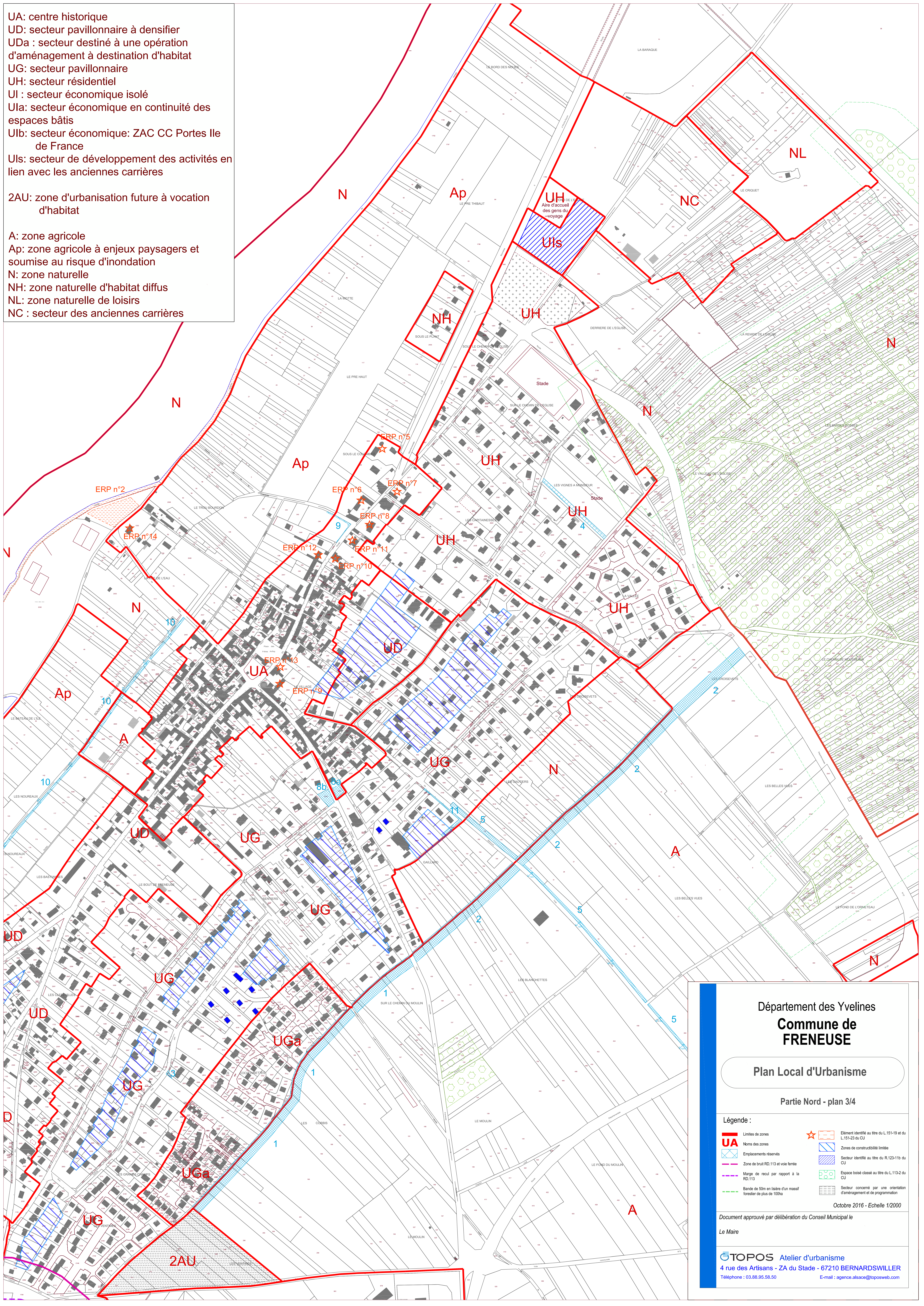


UA: centre historique
UD: secteur pavillonnaire à densifier
UDa : secteur destiné à une opération d'aménagement à destination d'habitat
UG: secteur pavillonnaire
UH: secteur résidentiel
UI : secteur économique isolé
UIa: secteur économique en continuité des espaces bâtis
UIb: secteur économique: ZAC CC Portes Ile de France
UIs: secteur de développement des activités en lien avec les anciennes carrières

2AU: zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

A: zone agricole
Ap: zone agricole à enjeux paysagers et soumise au risque d'inondation
N: zone naturelle
NH: zone naturelle d'habitat diffus
NL: zone naturelle de loisirs
NC : secteur des anciennes carrières



Département des Yvelines

Commune de

FRENEUSE

Plan Local d'Urbanisme

Partie Nord - plan 3/4

Légende :

UA

Noms des zones

Emplacements réservés

Zone de bruit RD.113 et voie ferrée

Marge de recul par rapport à la RD.113

Bande de 50m en lisière d'un massif forestier de plus de 100ha

★

Elément identifié au titre du L.151-19 et du L.151-23 du CU

Zones de constructibilité limitée

Secteur identifié au titre du R.123-11b du CU

Espace boisé classé au titre du L.113-2 du CU

Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation

Octobre 2016 - Echelle 1/2000

Document approuvé par délibération du Conseil Municipal le

Le Maire

TOPOS

Atelier d'urbanisme

4 rue des Artisans - ZA du Stade - 67210 BERNARDSWILLER

Téléphone : 03.88.95.58.50

E-mail : agence.alsace@toposweb.com

UA: centre historique
UD: secteur pavillonnaire à densifier
UDa : secteur destiné à une opération d'aménagement à destination d'habitat
UG: secteur pavillonnaire
UH: secteur résidentiel
UI : secteur économique isolé
Ula: secteur économique en continuité des espaces bâtis
UlB: secteur économique: ZAC CC Portes Ile de France
Uls: secteur de développement des activités en lien avec les anciennes carrières

2AU: zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

A: zone agricole
Ap: zone agricole à enjeux paysagers et soumise au risque d'inondation
N: zone naturelle
NH: zone naturelle d'habitat diffus
NL: zone naturelle de loisirs
NC : secteur des anciennes carrières

Département des Yvelines

Commune de
FRENEUSE

Plan Local d'Urbanisme

Partie Sud - plan 2/4

Légende :

Unités de zones

Noms des zones

UA

Element identifié au titre de L.151-19 et du L.151-23 du CU

UA

Emplacements réservés

Zone de baul RD, 15 et voiries

Marge de recul par rapport à la RD, 113

Bande de 50m en lisière d'un massif forestier de plus de 100ha

Droit de préemption urbain (DPU) : l'ensemble des zones U et AU sont soumises au DPU

Zone de constructibilité limitée

CU

Secteur identifié au titre de R.122-11b du CU

Espaces bois classés au titre du L.1132 du CU

Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation

Octobre 2016 - Echelle 1/2000

Document approuvé par délibération du Conseil Municipal le

Le Maire

TOPOS

Atelier d'urbanisme

4 rue des Artisans - ZA du Stade - 67210 BERNARDSWILLER

Téléphone : 03.88.35.55.50

E-mail : agence.alliance@toposweb.com

Légende :

 Limites de zones	 Elément identifié au titre du L.151-19 et du L.151-23 du CU
 Noms des zones	 Zones de constructibilité limitée
 Emplacements réservés	 Secteur identifié au titre du R.123-11b du CU
 Zone de bruit RD.113 et voie ferrée	 Espace boisé classé au titre du L.113-2 du CU
 Marge de recul par rapport à la RD.113	 Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation
 Bande de 50m en lisière d'un massif forestier de plus de 100ha	

Droit de préemption urbain (DPU) : l'ensemble des zones U et AU sont soumises au DPU

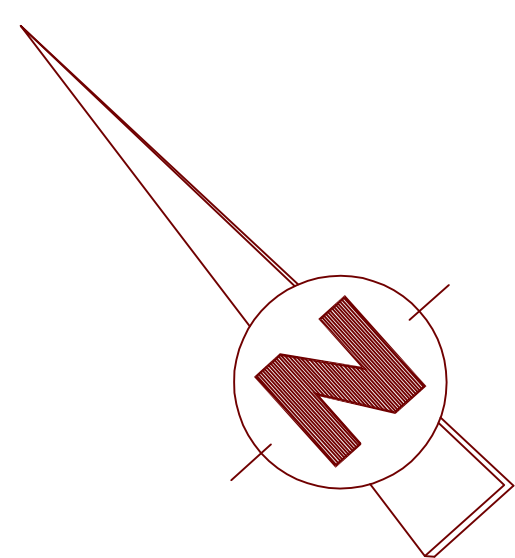
Octobre 2016 - Echelle 1/5000

Document approuvé par délibération du Conseil Municipal le

Le Maire

 **Atelier d'urbanisme**

4 rue des Artisans - ZA du Stade - 67210 BERNARDSWILLER
Téléphone : 03.88.95.58.50 E-mail : agence.alsace@toposweb.com



UA: centre historique
UD: secteur pavillonnaire à densifier
UDa : secteur destiné à une opération d'aménagement à destination d'habitat
UG: secteur pavillonnaire
UH: secteur résidentiel
UI : secteur économique isolé
Ula: secteur économique en continuité des espaces bâtis
Ulb: secteur économique: ZAC CC Portes Ile de France
Uls: secteur de développement des activités en lien avec les anciennes carrières

2AU: zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

A: zone agricole
Ap: zone agricole à enjeux paysagers et soumise au risque d'inondation
N: zone naturelle
NH: zone naturelle d'habitat diffus
NL: zone naturelle de loisirs
NC : secteur des anciennes carrières